

Gimel, le 19 février 2020

Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine séance du Conseil communal qui se déroulera le :

Lundi 2 mars 2020 A <u>20h15</u>

Au foyer de la grande-salle

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2019
- 2. Communications du bureau
- 3. Présentation du projet de déplacement de la gare routière
- 4. Informations de la Municipalité
- 5. Divers et propositions individuelles

Comme évoqué lors d'une précédente séance, M. Jean-François JACOT est disposé à nous faire visiter les nouveaux locaux des archives communales. Les membres du Conseil communal qui le souhaitent peuvent se rendre sur site (abris PCi situés en bas de la rampe du collège Marais 1), le lundi 2 mars entre **18h30 et 19h30**.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous adressons, Cher Monsieur, nos cordiales salutations.

Pour le bureau du Conseil communal

Christelle Debonneville

Annexe transmise par courriel:

• PV de la séance du 6 décembre 2019